



SNAI : **Le début du commencement d'un léger mieux pourrait se produire**

Même si la démarche revendicative de la Cfdt ne plait pas à tout le monde, ce qui est normal en démocratie, il se pourrait qu'en aiguillonnant un peu la direction, on sorte enfin de l'immobilisme social, et du discours stéréotype qui caractérisent les pratiques des relations sociales de cette entreprise.

Sans excuser les patrons, il faut dire aussi qu'à La Poste, le syndicalisme à quelque chose de dinaurosque, tant pour les anciens syndicats que pour les derniers nés. Les postiers l'ont encore vu récemment avec l'échec de l'accord Vie Au Travail, signé par la seule Cfdt, et donc nul et non avenu, faute de représentativité suffisante.

Au SNAI, même si la direction continue à faire encore un peu d'« agit-prop », quelques engagements pourraient commencer à se concrétiser. Espérons que ce n'est pas que le temps d'une enquête De Vous à Nous.

Gestion des déplacements

Notre demande au CHSCT du 30/09/2010 d'une étude sur les contraintes de déplacement voit enfin un début de réponse. Vous allez recevoir cette semaine un questionnaire, pour recueillir votre avis et vos idées sur l'organisation, la gestion et la prise en charge des frais de déplacement. La Cfdt vous invite à vous y exprimer largement, afin qu'à partir de vos attentes et suggestions, nous puissions faire des propositions raisonnables, et améliorer ce qui peut l'être.

L'objectif de la Cfdt est bien d'obtenir un ensemble de règles ou de dispositions applicables et appliquées, en rupture avec ce qui se fait habituellement dans la maison. Et bien faisons le pari d'une co-construction intelligente et positive. Veillons aussi à ce que les solutions retenues soient un progrès et une facilitation pour les personnes qui assurent avec modestie et dévouement le support de nos activités.

Inclusion par le travail

Il est grand temps à La Poste et au SNAI d'arrêter la centrifugeuse à salariés. Dans ce système où l'accélération et l'urgence sont les moyens principaux du management, c'est toujours les plus fragiles qui trinquent, et qui sont projetés vers la sortie, avec plus ou moins de délicatesse. On a vu dans d'autres entreprises vers quelles dérives ce système peut conduire. Pour la Cfdt, le travail doit être un moyen d'inclusion sociale et solidaire, pour les jeunes, les femmes, les seniors, les étrangers et leurs enfants, les personnes handicapées. Nous devrions accueillir dans un service comme le SNAI au moins 3 personnes sur des postes aménagés, aménagés pour eux, mais aussi pour les collègues et les CPA qui les accueillent dans leurs équipes. La Cfdt estime que cette démarche embryonnaire entamée avec l'enquête du CHSCT en début d'année, devrait être développée dans le projet d'établissement.

De même nous devrions pouvoir accueillir en permanence un jeune en alternance, pour diversifier notre recrutement, offrir une chance à un jeune d'accéder à un emploi qualifié de La Poste, et bénéficier de sa curiosité et de sa liberté de penser pour remettre en question nos vieux schémas postaux.

Le suivi que fait la Cfdt du plan de reclassement du SNAI participe de cette responsabilité sociale collégiale, et nous entendons bien ne laisser personne au bord du chemin.

La Cfdt souhaite la bienvenue aux nouveaux auditeurs, et les invite à prendre toute leur place aux côtés de la Cfdt pour améliorer l'ambiance et les conditions de travail.

Télétravail

L'expérimentation du télétravail démarre timidement avec 2 candidatures validées. Pour l'instant l'imagination n'est pas au pouvoir, ni l'audace, mais la Cfdt suit de près et s'implique ! Selon nous, pour intégrer davantage de personnes dans la démarche, il faudra regarder du côté d'une forme de télétravail occasionnel qui soit plus en lien avec nos calendriers de missions, d'autre part vers une forme de télétravail quotidien partiel, qui permette de concilier des obligations personnelles avec un temps complet, notamment pour les parents de jeune enfant. Enfin pour des personnes qui n'ont pas eu de solution de reclassement satisfaisante, le télétravail permettrait de prolonger l'activité et la compétence en attendant l'opportunité de retrouver un poste adéquat. Le télétravail en centre de proximité peut suppléer le télétravail à domicile, lorsque le logement, ou l'organisation ou la composition familiale ne conviennent pas à cette forme d'activité. La Cfdt espère élargir par la négociation locale, la base des volontaires du télétravail, par une meilleure prise en compte de l'impact financier, de l'organisation spécifique du travail et des conditions de travail, et une communication interne adaptée.

Palmes

Alors que les services que nous auditons sont lancés dans cette démarche depuis plus de 3 ans, nous avons failli passer entre les feuilles des palmes. Vous connaissez l'histoire du cordonnier...

Concrètement la Cfdt soutient 3 priorités dans ce dossier :

- La régulation thermique, il y a un problème d'équipement, mais il y a aussi un problème de réglage et d'entretien.
- La prestation de ménage, le protocole de ménage du SNAI doit être défini en fonction du cahier des charges, et présenté au CHSCT, il doit être contrôlé.
- Le SNAI doit s'impliquer dans son environnement immédiat, et assumer sa part de responsabilité collective dans le « vivre ensemble » de l'immeuble. Cela suppose que l'information circule, que les intérêts des agents du SNAI soient défendus, dans tout ce qui fait le bien commun de notre lieu de travail, y compris la restauration.

Tout projet d'amélioration de la vie au travail, doit donc reposer sur une meilleure implication du gestionnaire de site dans la réponse aux préoccupations du personnel du SNAI. Et réciproquement, le SNAI doit avoir le souci de s'intégrer et de s'impliquer dans la gestion du bien commun, et ne pas se comporter en simple consommateur insatisfait.

Espace collectif

Comme pressenti dans le dernier tract, ce point avance positivement. De même que les divers transferts ont semblé mieux se passer qu'à l'accoutumée. Il reste à améliorer l'équipement, sûrement l'insonorisation de la salle, et mettre un point d'eau, mais au SNAI on est patient. Avec une petite salle de repas en plus, « c'aurait été trop parfait... ».

Conclusion

La Cfdt espère donc observer quelques signes avant coureurs d'une amélioration possible. Néanmoins la prudence et la vigilance restent la règle.

Il reste encore plusieurs personnes hors équipe ou en équipe fictive. Le mal-être souligné par le CHSCT du 01/02/11 n'est pas éteint. La boulimie de mission crée un risque de stress et de fatigue pour les auditeurs, et d'indigestion pour les audités. Donc les risques restent grands, et l'action syndicale nécessaire.

**...Avec la Cfdt participez à la construction
du bien commun et du mieux être collectif ...!**